**[RESOLUTION N°6 : CALENDRIER SCOLAIRE, LE](http://www.cgtr-educaction.com/2emecongres/RESOLUTION-N-9-CALENDRIER-SCOLAIRE--LE-COMBAT-N-EST-PAS-TERMINE_a29.html)** **SERPENT DE MER**

Force est de constater que la question du calendrier scolaire à La Réunion est un véritable sujet de société, qui intéresse non seulement les élèves et les parents d'élèves mais aussi l'ensemble de la société réunionnaise.

Le citoyen réunionnais est constamment écartelé entre son désir de montrer son appartenance à la France et celui de rechercher ses origines. Bref, vivre à la française voire à l'européenne et, en même temps, être soi-même dans l'océan Indien !

Chacun doit avoir à cœur de ne pas oublier que c'est l'élève qui doit être au centre de cet enjeu. On ne peut oublier les plus de 2000 élèves qui partent poursuivre leurs études hors de La Réunion chaque année. On doit tenir compte des dates de mutations des collègues, etc.

En 2014, le Recteur Terret avait envisagé un décalque pur et simple du calendrier hexagonal avec une rentrée des élèves début janvier. Avec notre aide, les lycéens s’étaient mobilisés et c’est nous qui avions obtenu une rentrée fin janvier.

Les changements climatiques qui ont débuté et en particulier le réchauffement qui s’annonce plus fort que prévu risquent à terme de remettre en cause le fragile équilibre qui avait été trouvé entre les calendriers métropolitains et le nôtre. Pour preuve, 9 systèmes dépressionnaires sur février et début mars 2022.

Pour l’heure, nous sommes CONTRE un calendrier dit « climatique » et CONTRE un calendrier métropolitain. Nous estimons que les calendriers qui se succèdent actuellement respectent un juste équilibre.

Toutefois, la CGTR EDUC’ACTION revendique l'ouverture d'un véritable débat public sur l'organisation du temps scolaire et les problématiques liées aux rythmes de travail des enfants scolarisés afin d'étudier les meilleures adaptations possibles : amplitude horaire journalière voire hebdomadaire, révision du bâti scolaire, etc.